

ÉVALUATION DU SDIRVE

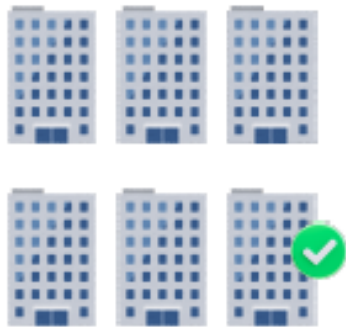
Janvier 2026
Hazebrouck



CONTEXTE NATIONAL

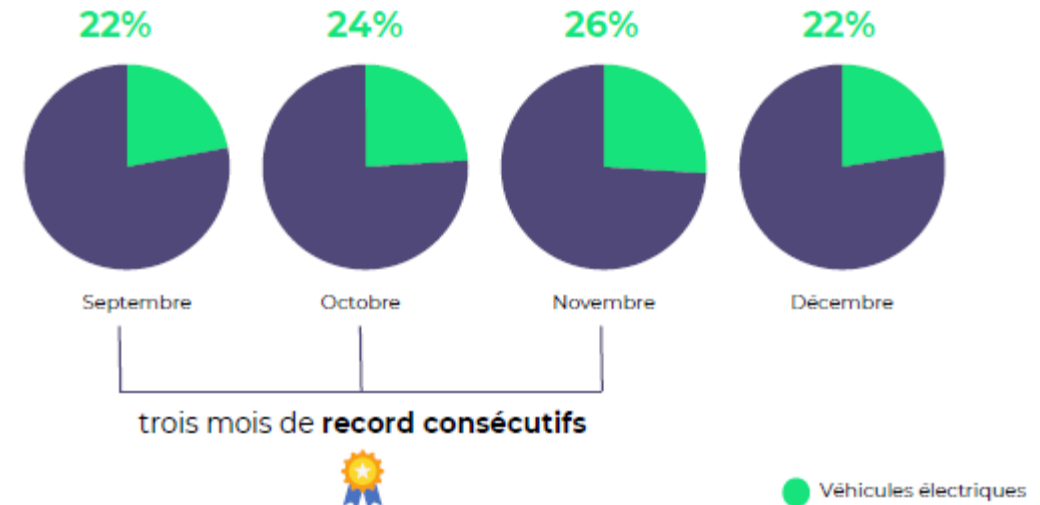
- En 2025, plus de 1,5 millions de véhicules 100% électriques circulent en France.
- La taille du parc a été multiplié par 6 entre 2020 et 2025.
- 180 000 points de charges sont ouverts au public.

Près d'un **immeuble collectif sur 6** a déjà acté l'installation d'une infrastructure de recharge...

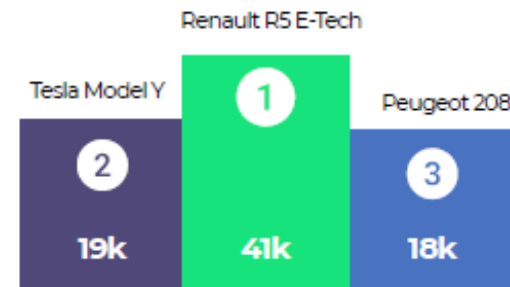


...et **15 135 immeubles** ont d'ores et déjà été équipés !

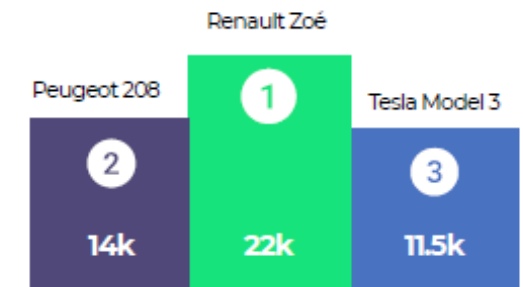
En 2025, la part de marché des véhicules électriques était de 20%, **un record !** 🚀
Retour sur les quatre derniers mois



363K véhicules électriques neufs immatriculés en 2025



178k véhicules électriques d'occasion immatriculés en 2025



L'ÉLABORATION DU SDIRVE

- Le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (TE Flandre) et la Communauté de Communes Flandre Lys ont engagé un SDIRVE afin de planifier de manière cohérente le déploiement des bornes de recharge sur le territoire.
- Les travaux du SDIRVE ont commencé à l'été 2021, associant TE Flandre, ENEDIS et l'AGUR.
- Un diagnostic territorial et prospectif a été réalisé, s'appuyant sur une analyse des besoins actuels et futurs.
- Les communes ont été associées à la démarche lors d'ateliers de concertations organisés à l'automne 2021.
- Le diagnostic et les ateliers de concertation ont permis d'élaborer une stratégie de déploiement des IRVE sur la période 2022-2026.
- Le SDIRVE a été déposé en préfecture le 20 mai 2022 et est entré en vigueur le 21 juillet 2022.



Atelier de concertation du SDIRVE, Saint-Jans-Cappel. Automne 2021.

SDIRVE SIECF

404 points de charges à installer

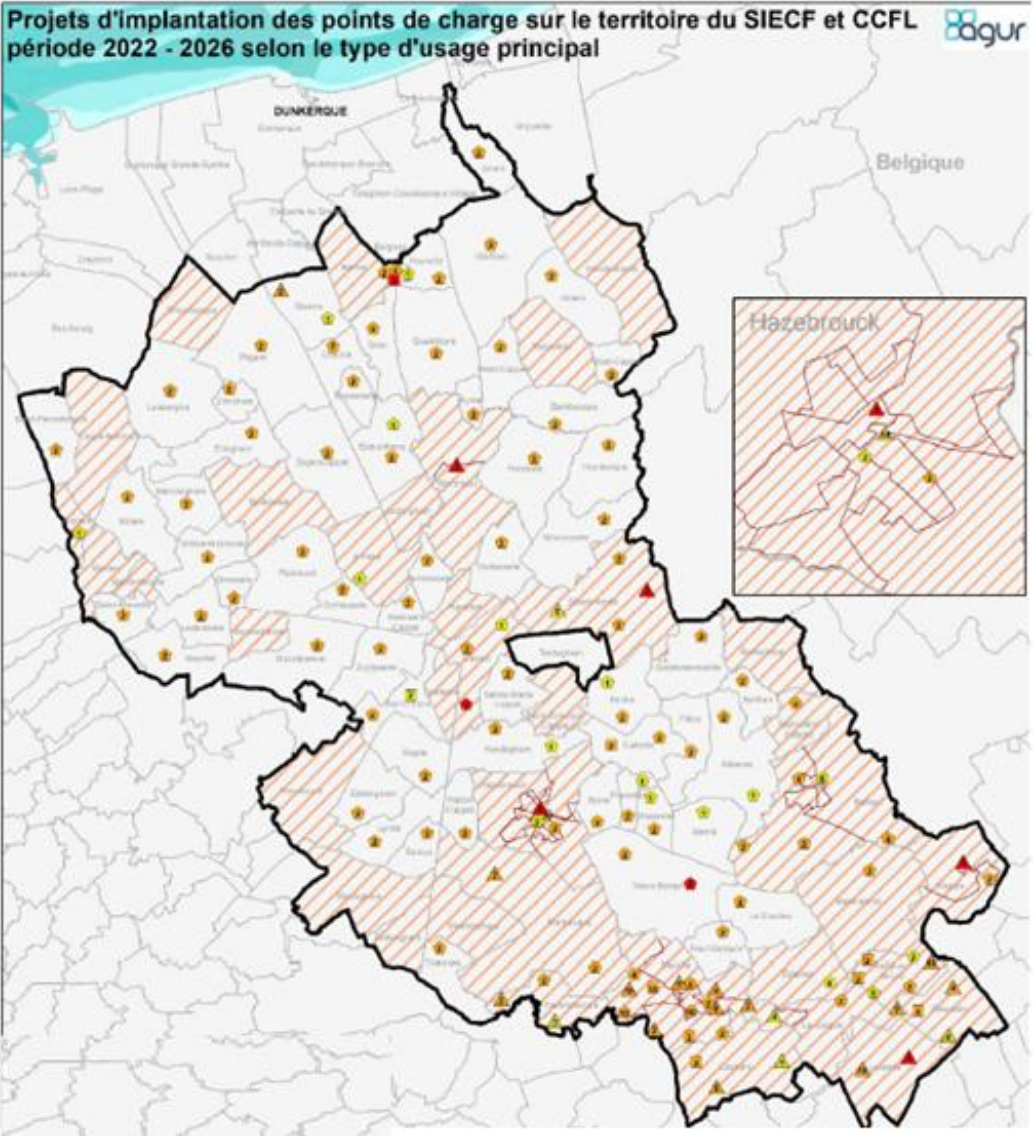
	2022	2023	2024	2025	2026	Total
7 KvA	4	20	9	39	13	85
22 KvA	24	86	44	70	72	296
50 KvA	0	3	7	10	3	23
Total	28	109	60	119	88	404

Commune étant déjà équipée de borne(s) électrique(s)

Points de charge programmés selon le type d'usage principal :

- Professionnel, 50 à 150 kVa
- Professionnel, 22 kVa
- Professionnel, 7 kVa
- Résidentiel, 50 à 150 kVa
- Résidentiel, 22 kVa
- Résidentiel, 7 kVa
- Transit, 50 à 150 kVa
- Transit, 22 kVa
- Transit, 7 kVa

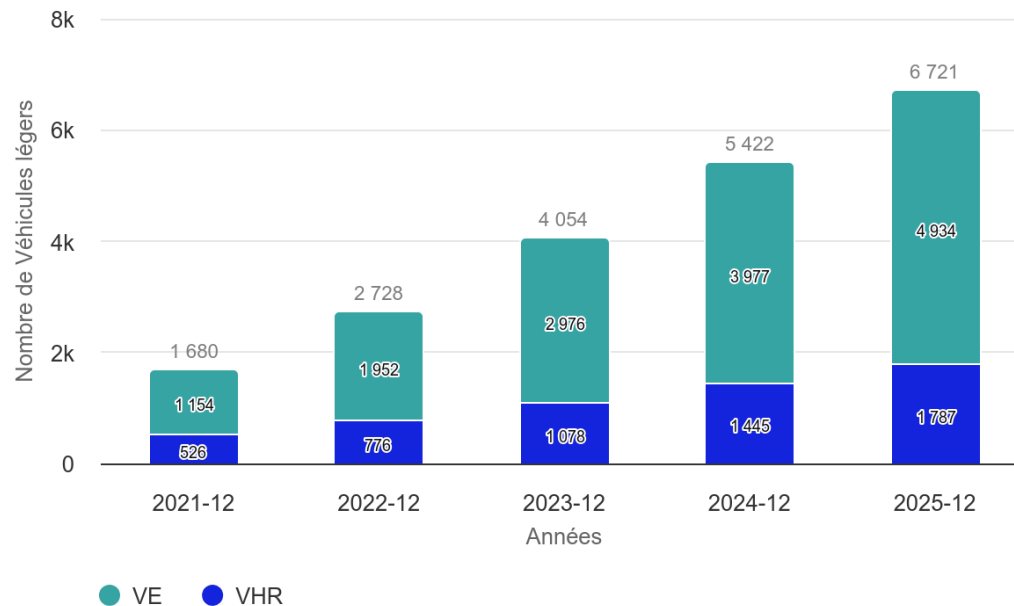
En étiquette figure le nombre de point de charge.
La localisation des futurs points de charge n'est pas précise cartographiquement à l'intérieur des communes.



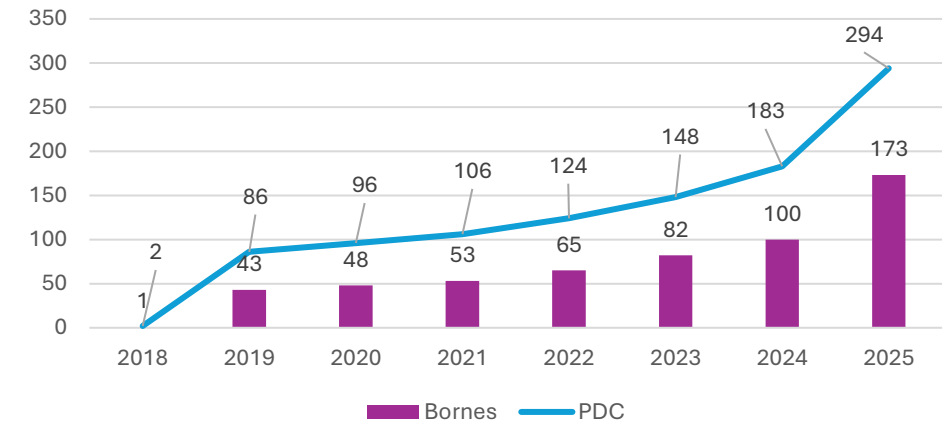
CONTEXTE LOCAL

Sur la période de 2022 à 2025, le nombre de VE et VHR est passé de 2728 à 6721 sur le périmètre du SDIRVE, soit une augmentation d'environ 40%.

Historique du parc de véhicules légers par type d'énergie

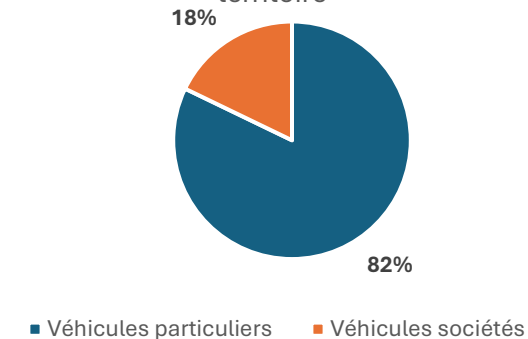


Évolution du nombre de bornes et de points de charge sur le périmètre du SDIRVE



Le déploiement des IRVE dans le cadre du SDIRVE a accompagné la montée en puissance du parc automobile, puisque le nombre de points de charge a augmenté de 42% sur la période 2022-2025.

Répartition du parc de VE et VHR sur le territoire



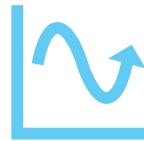
LES INDICATEURS PRÉVUS POUR L'ÉVALUATION



Nombre de bornes installées



Nombre de communes équipées d'au moins une borne



Nombre de charges effectuées par bornes



Équivalent CO2 économisé par rapport à une mobilité « fossile »

NOMBRE DE BORNES INSTALLÉES

173 Bornes installées (294 pdc)

70 Communes équipées

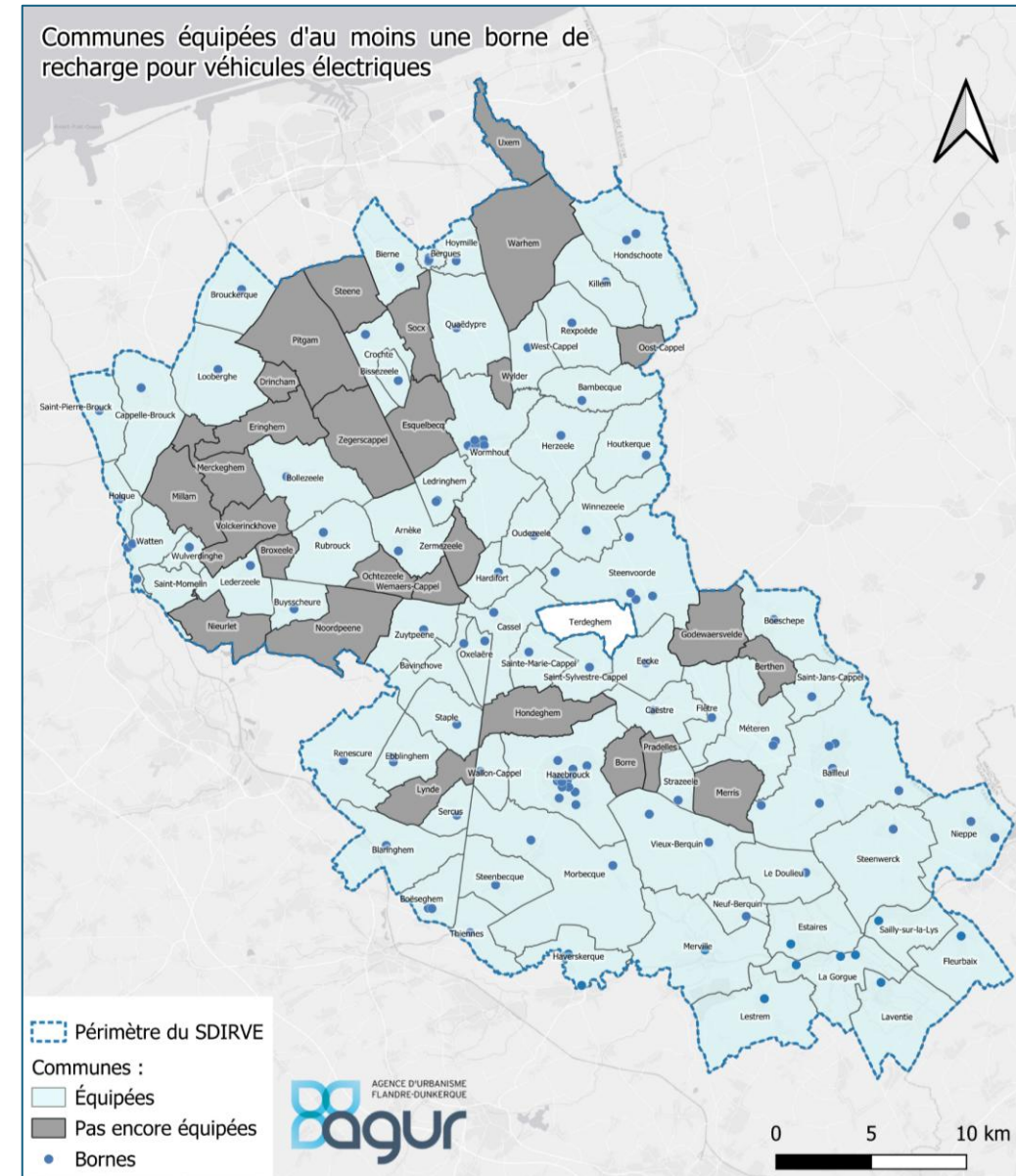
CCHF : 34 Bornes (61 pdc)

CACF : 105 Bornes (166 pdc)

CCFL : 34 Bornes (67 pdc)

"La carte ci-contre met en évidence les communes qui, à l'issue du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SD IRVE), ne disposent pas de borne IRVE. Malgré l'engagement des services et du Vice-Président délégué à la mobilité propre, les conseils municipaux concernés ont fait le choix de ne pas déployer de bornes de recharge sur leur territoire.

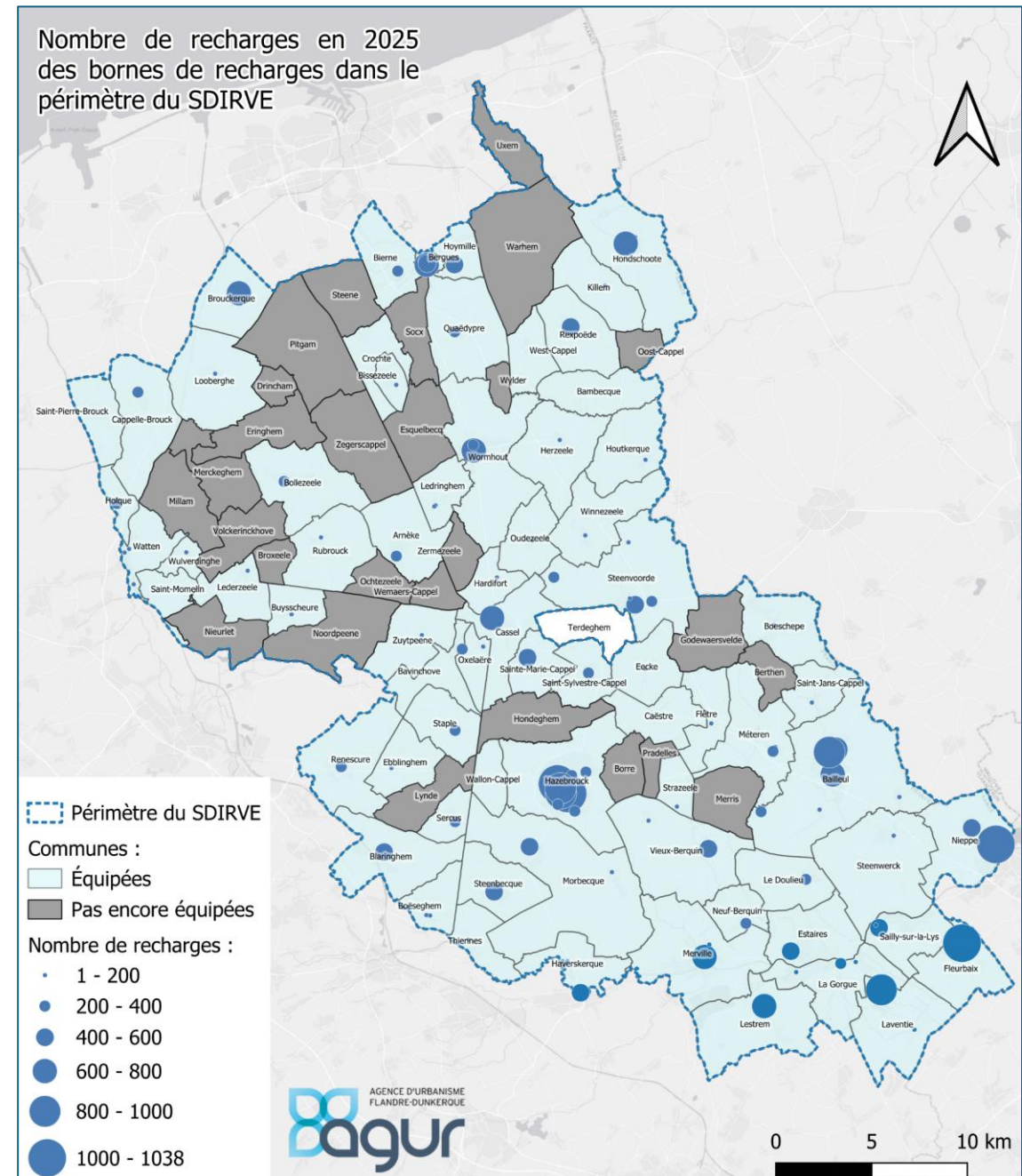
Plusieurs motifs expliquent cette décision : des contraintes budgétaires, l'absence de demande identifiée (faible présence de véhicules électriques, solutions de recharge privées existantes) ou encore le développement d'initiatives portées par des acteurs privés"



NOMBRE DE RECHARGES

En 2025 sur le périmètre de TE Flandre :

- 25 760 Sessions de recharge sur l'intégralité du périmètre
- 23,83 kWh en moyenne par session
- 613 763 kWh rechargés soit environ 70 092kg de CO2 évitées
- 4 091 756 km parcourus grâce aux recharges
- Top 5 des bornes les plus utilisées (nbr de charges, 2025) :
 - Hazebrouck – Rue du Pont : 1 035
 - Nieppe – Parvis Notre-Dame: 1 014
 - Hazebrouck – Rue Louis Warein: 1 006
 - Hazebrouck – Rue Depoorter : 982
 - Bailleul – Rue du Collège : 891



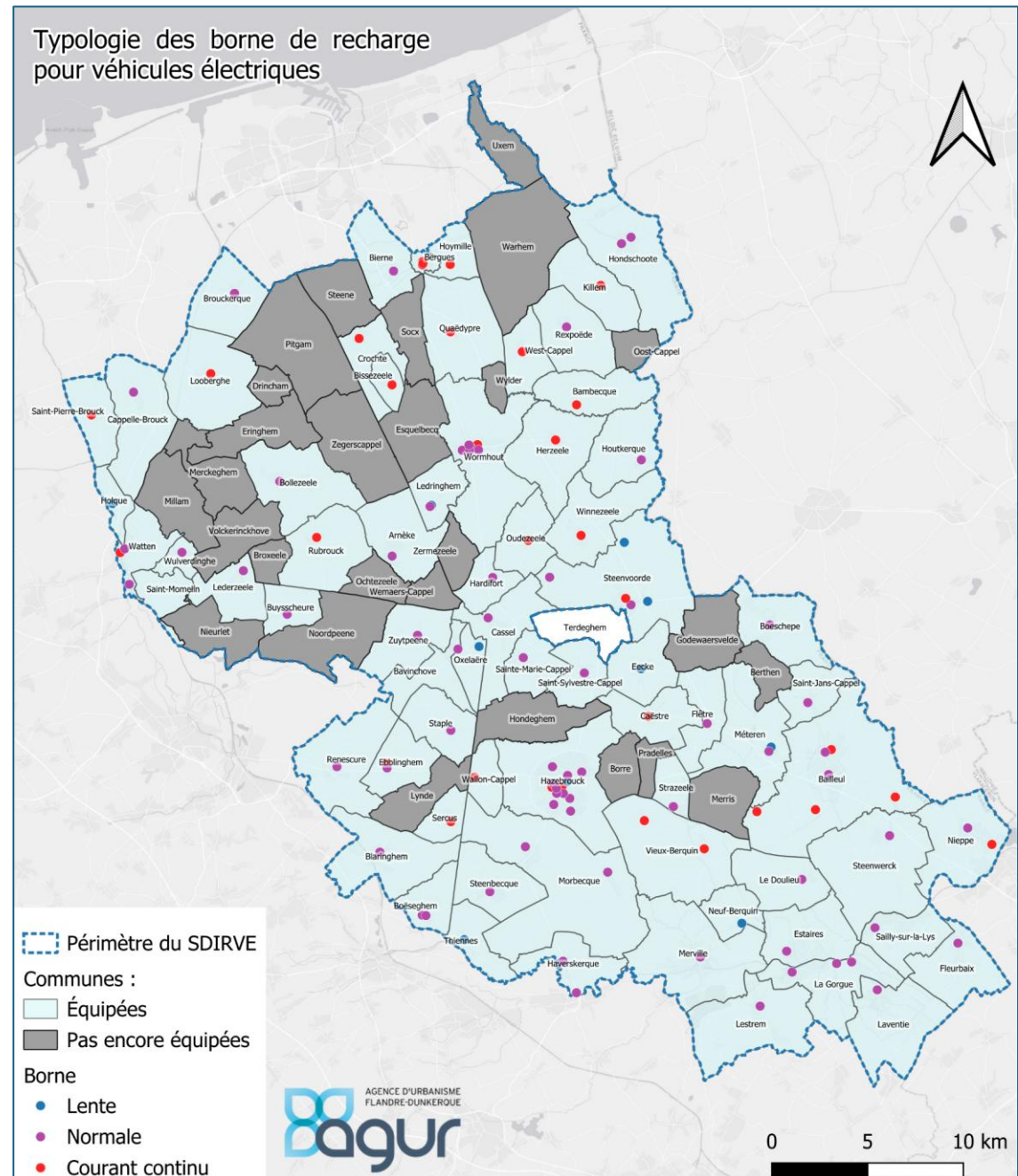
TYPE DE BORNES

CACF et CCHF (139 bornes) :

- PDC lents : 43
- PDC normaux : 152
- PDC Continus : 32

CCFL (34 bornes) :

- PDC lents : 0
- PDC normaux : 59
- PDC Continus : 8



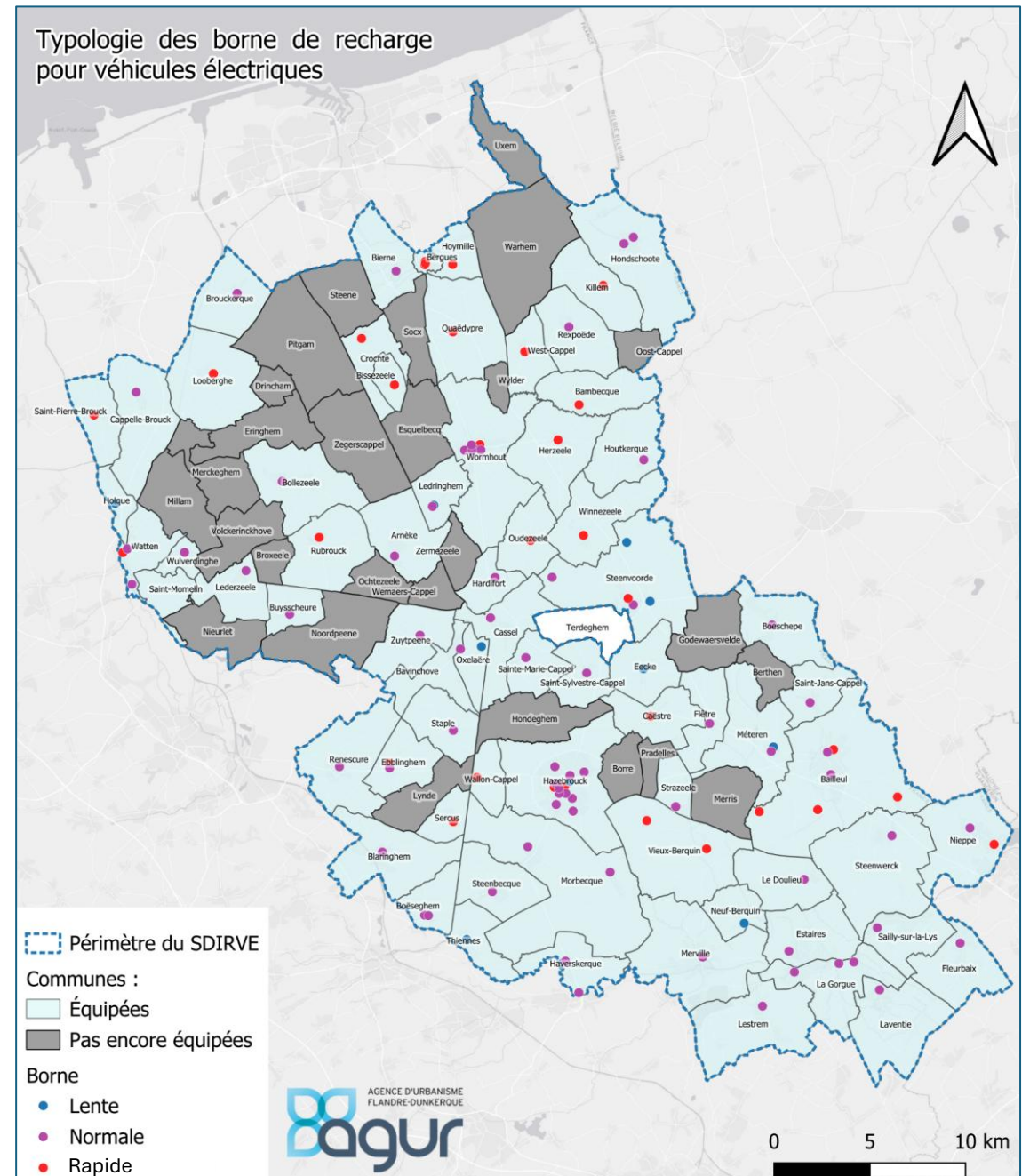
TYPE DE BORNES

CACF et CCHF (139 bornes) :

- PDC lents (3/7kW) : 43
- PDC normaux (11/22kW) : 152
- PDC rapide (25/33kW) : 32

CCFL (34 bornes) :

- PDC lents (3/7kW) : 0
- PDC normaux (11/22kW) : 59
- PDC rapide (25/33kW) : 8



OFFRE PRIVÉE

Répartition des bornes par typologie de lieu :

Autoroutes : 12 bornes

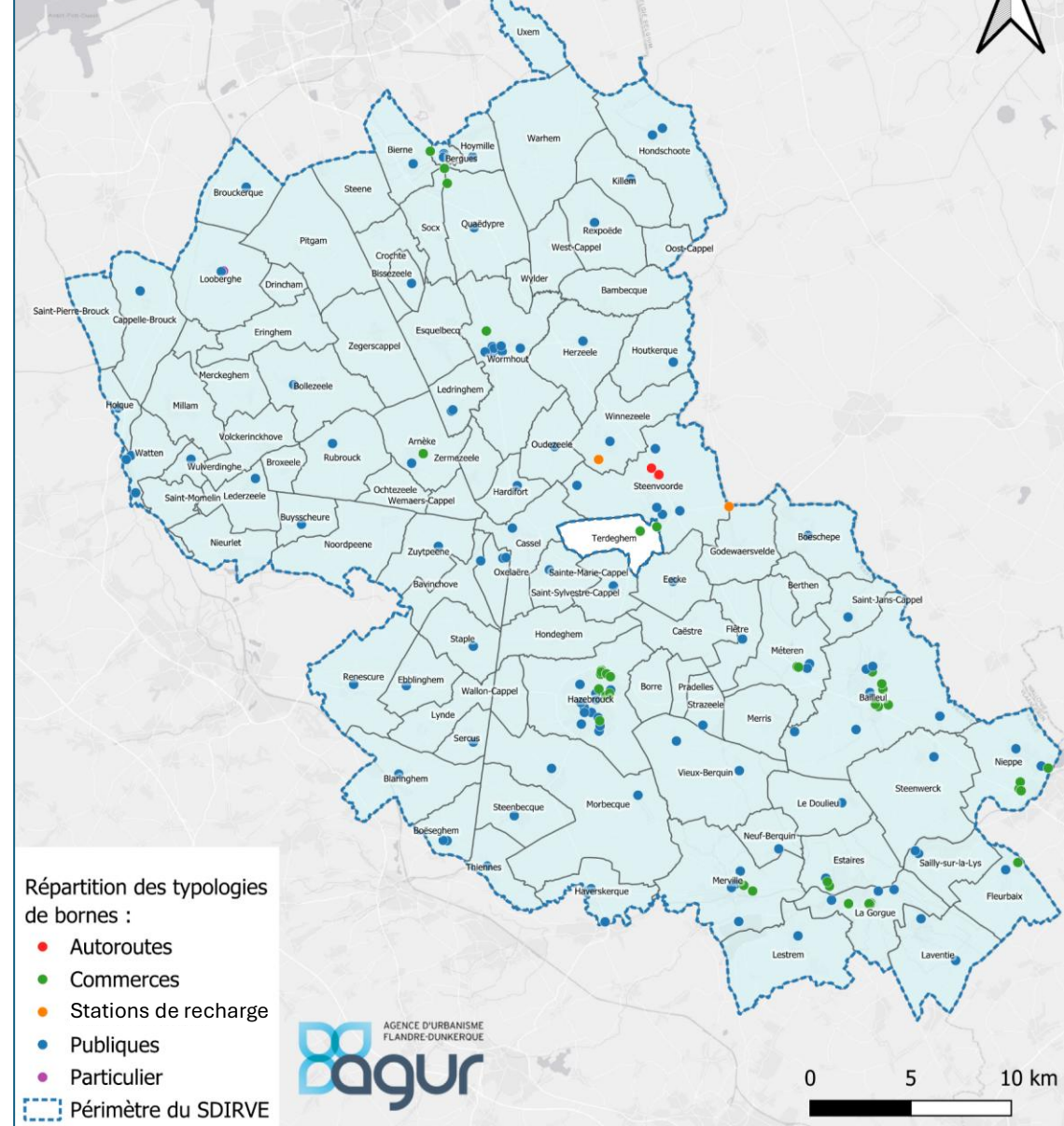
Commerces : 102 bornes

Stations de recharge : 8 bornes

Particulier : 1 borne

Publiques : 173 bornes

Répartition des bornes de recharge pour
véhicules électriques (publique/privée)
sur le périmètre du SDIRVE



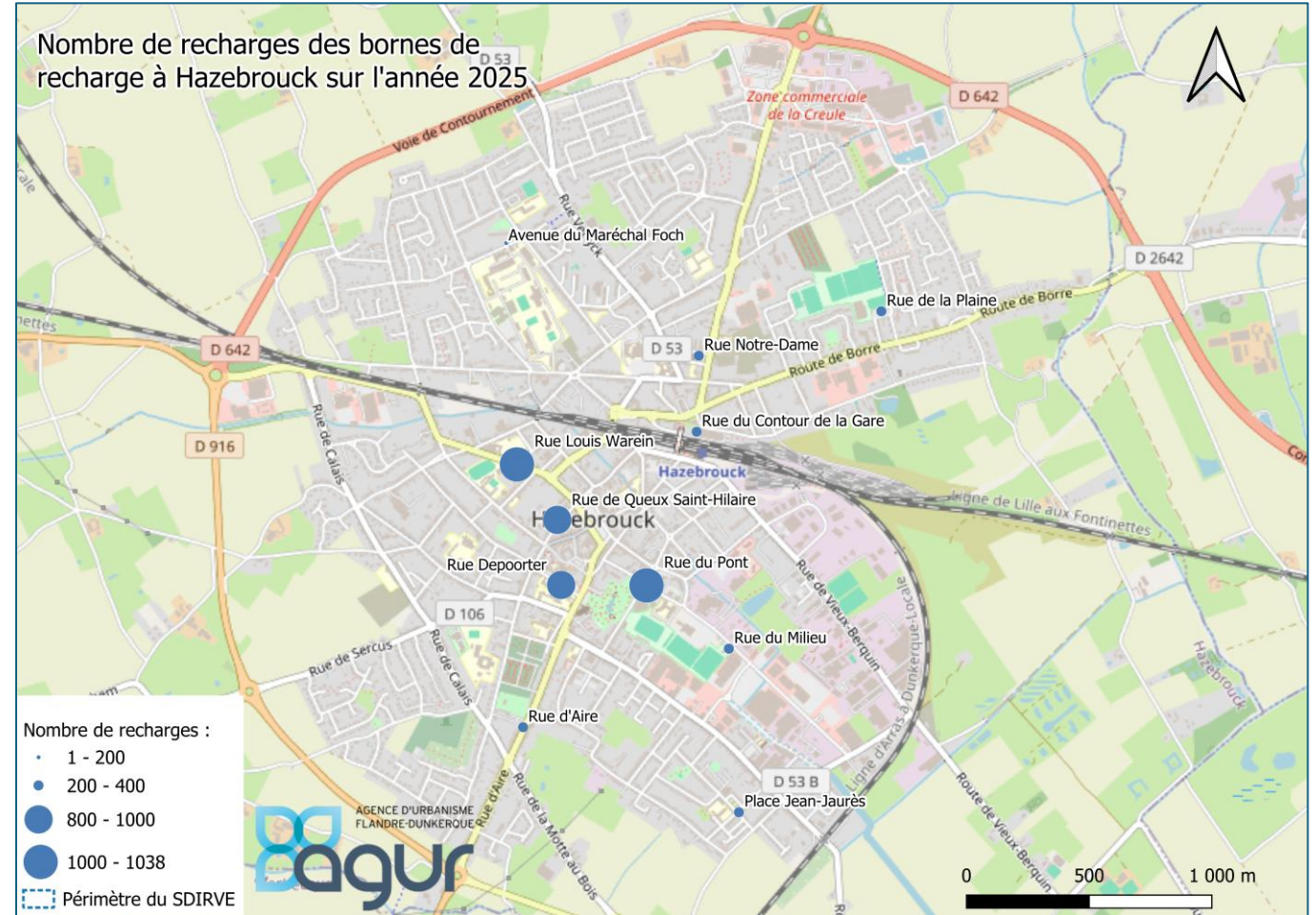
HAZEBROUCK

Année 2025

- 5 863 Sessions de recharge
- 20,93 kWh en moyenne par session
- 124 985 kWh rechargés
- 833 236 km parcourus grâce aux recharges



Borne de recharge
TE Flandre,
Hazebrouck



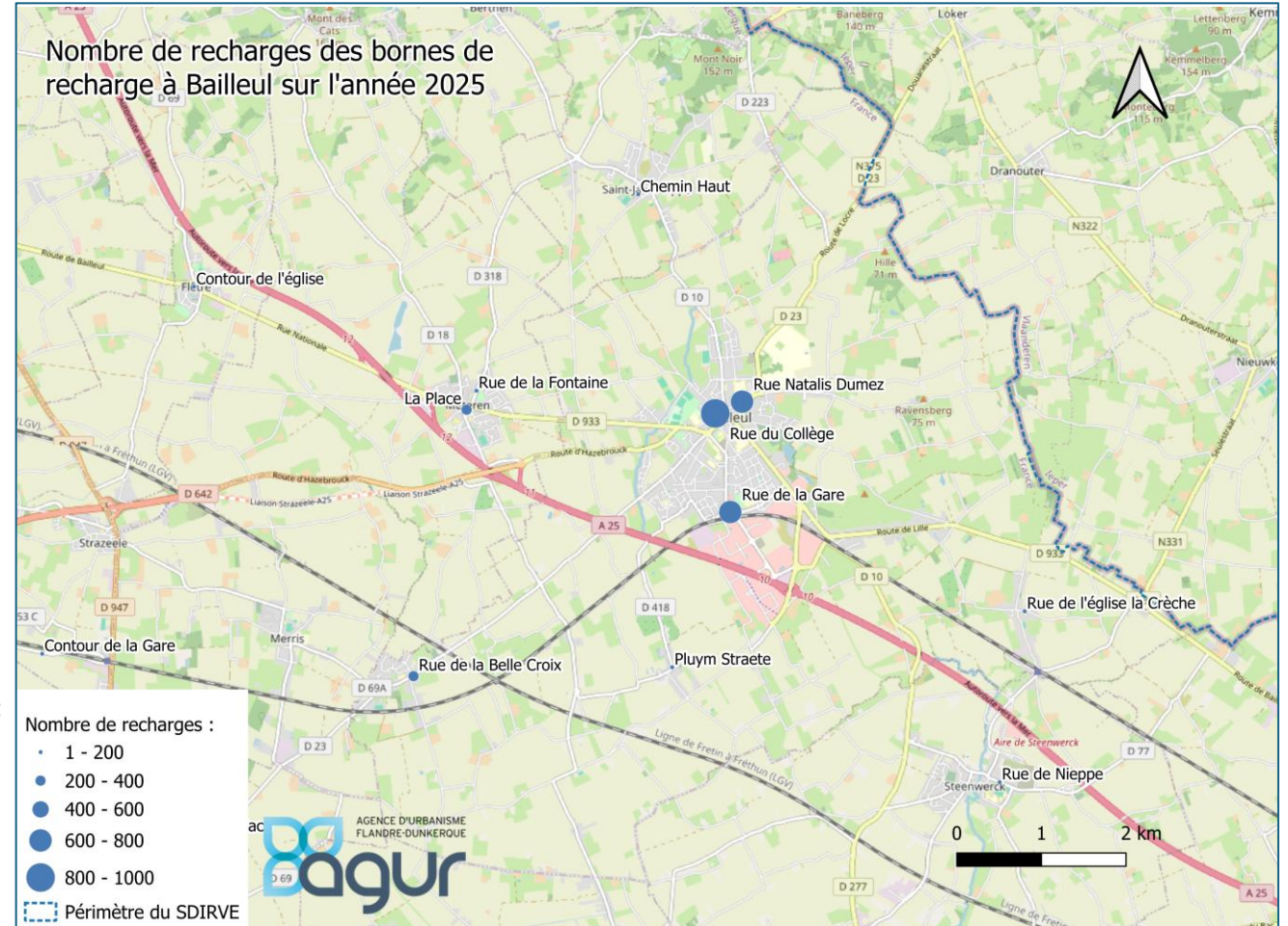
BAILLEUL

Année 2025

- 2 484 Sessions de recharge
- 24,42 kWh en moyenne par session
- 59 125 kWh rechargés
- 394 167 km parcourus grâce aux recharges



Borne de recharge
TE Flandre, Bailleul :
La Crèche, Collège.



STEENVOORDE

Année 2025

- 1 078 Sessions de recharge
- 25,85 kWh en moyenne par session
- 28 861 kWh rechargés
- 192 407 km parcourus grâce aux recharges



Borne de recharge
TE Flandre sur l'aire
de covoiturage de
Steenvorde





AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE